

HISTOIRE D'UN GENRE : LE CINÉMA POLICIER

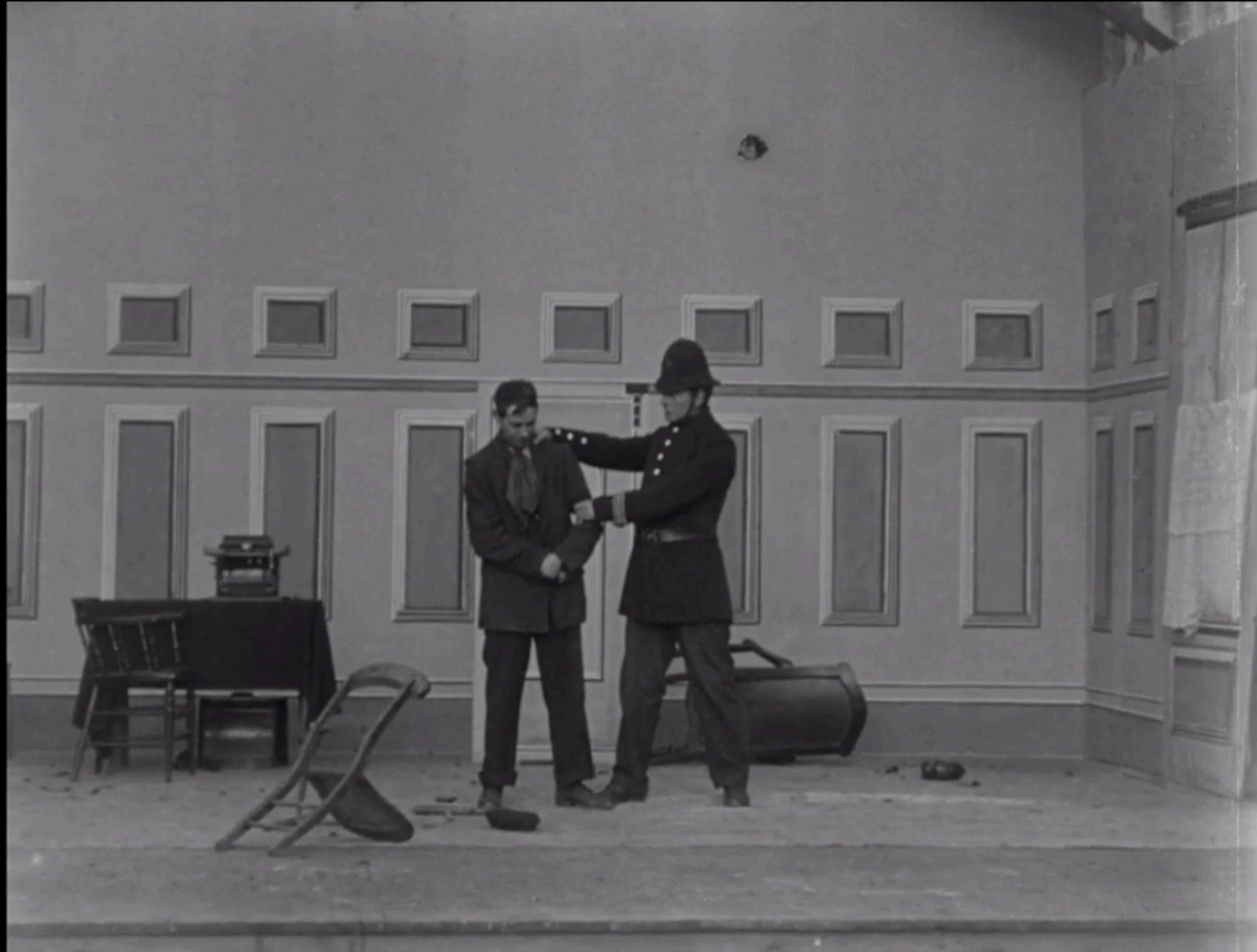


II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE



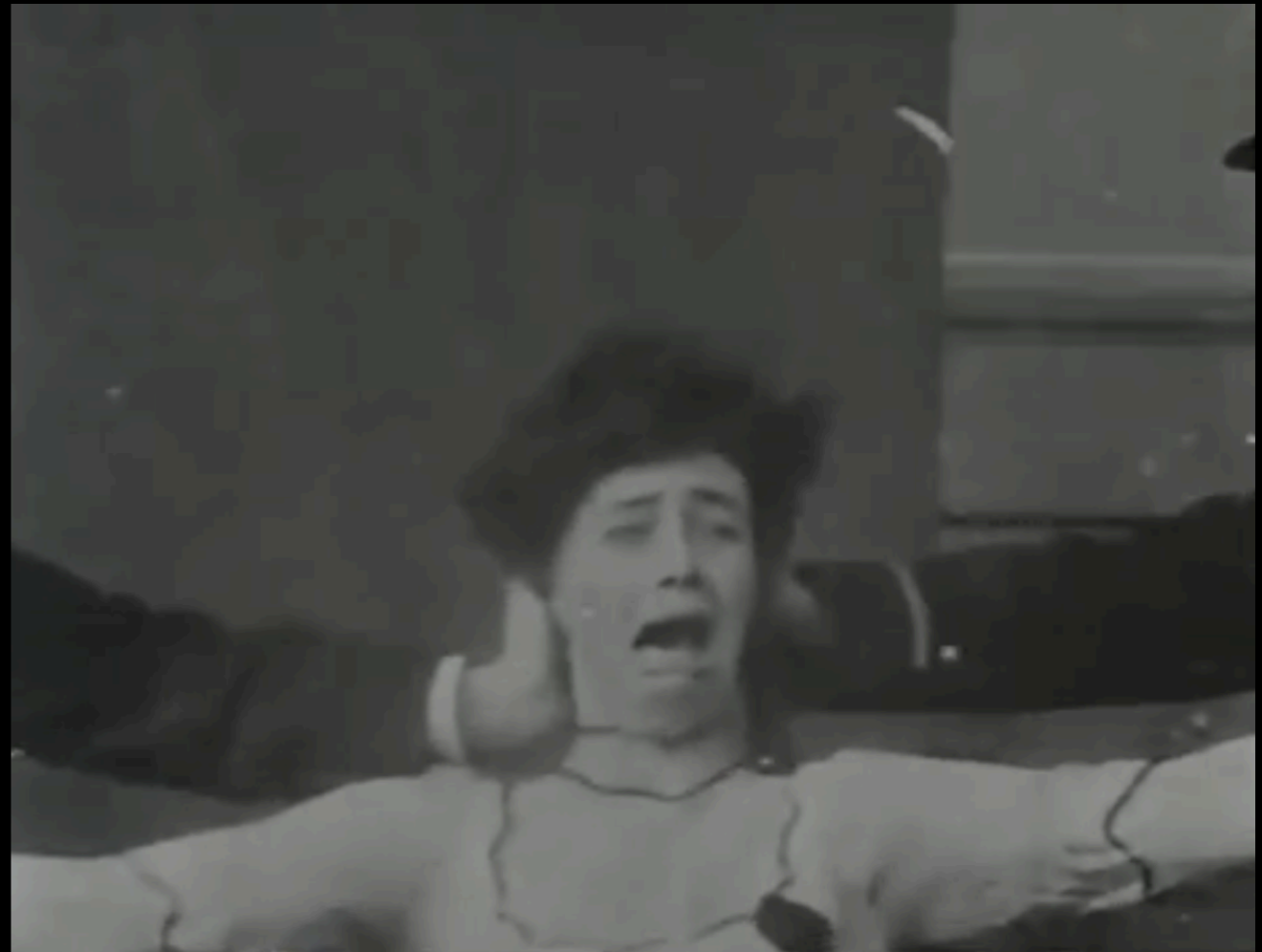
Mounted Police Charge (William Heise, 1896)

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE



Policeman and Burglar (George Albert Smith, 1902)

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE



Subject for the Rogue's Gallery (1904)
Photographing a Female Crook (1904)

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

Jean-Marc Berlière, « Police réelle et police fictive », *Romantisme*, No. 79, 1993, p. 87.

« En moins de vingt ans, [Gustave Rossignol] a opéré plus de 1200 arrestations, reçu dix neuf gratifications pour "zèle", "intelligence dans le service", "actes de courage", "arrestations de malfaiteurs dangereux", huit coups de couteau et de nombreuses blessures. C'était, au témoignage de ses contemporains, un virtuose du camouflage, le "type même du gamin de Paris [...] d'une audace superbe". "Véritable type du parisien gouailleur et sceptique", il en a l'accent, la silhouette, l'esprit caustique. Chasseur obstiné, tenace au point d'oublier toute fatigue tant que dure la quête, il n'éprouve aucune rancune ni aucune haine pour ceux qu'il a réussi à livrer à la justice, il se distingue même de ses collègues par une grande humanité dans le traitement des gens qu'ils a arrêtés et dans sa "cuisine". [...] Célibataire, adorant son métier par dessus tout, il est d'une disponibilité totale et peut consacrer des semaines entières à une même enquête. "Intrépide devant le danger", d'une "finesse et sûreté de jugement incroyable", il devint un des "as" du service et réussit des enquêtes et des arrestations délicates. »

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

Jean-Marc Berlière, « Police réelle et police fictive », *Romantisme*, No. 79, 1993, p. 87.

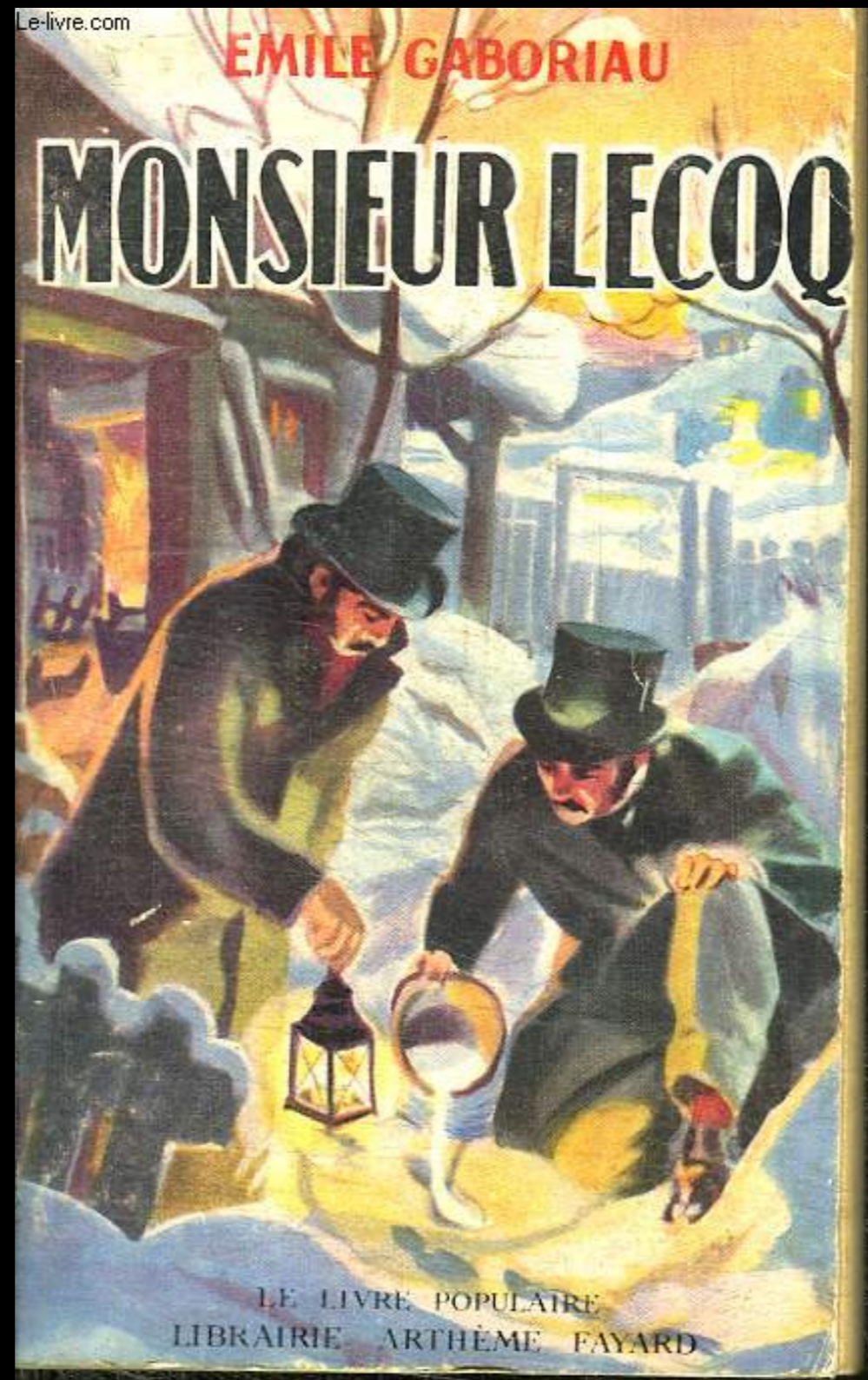
« L'un de ses points forts était son aptitude à changer d'apparence en quelques minutes, et c'est sous ses déguisements divers, avec son air benoît et sa facilité à "jaspiner le jar" ou le "louchebem" ».

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

Jean-Marc Berlière, « Police réelle et police fictive », *Romantisme*, No. 79, 1993, p. 79.

C'est d'abord un *travail* nécessitant un mélange de "flair", de déduction, mais surtout de patientes investigations, des recherches, des vérifications méthodiques, de longues et ingrates surveillances, des filatures, des "planques", qui excite l'imagination. À la fin du siècle, les revues en mal de tirage – la police fait vendre –, les ouvrages de policiers ou de leurs admirateurs évoquent un monde particulier peuplé de gens étranges : les "limiers" ou les "as" de la sûreté, dont les lecteurs lisent avec avidité les exploits dans leurs journaux favoris [...].

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE



II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

Jean-Marc Berlière, « Police réelle et police fictive », *Romantisme*, No. 79, 1993, p. 79.

Cet art du "camouflage", c'est-à-dire du déguisement, était alors, effectivement, une pratique courante des policiers. Abondamment utilisée par Vidocq s'inspirant des pratiques séculaires des truands de la cour des miracles, on la retrouve tout au long du siècle. Chateaubriand, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, évoque les coulisses de la Préfecture de police qu'il a pu observer pendant sa courte arrestation au début de la Monarchie de juillet et il rapporte qu'il existait alors un vestiaire spécial à la Préfecture de police où les agents [...] trouvaient les accessoires nécessaires pour se transformer "en marchands de sables, en crieurs des rues, en charbonniers, en forts des halles, en marchands de vieux habits, en chiffonniers, en joueurs d'orgues", les uns étaient "coiffés de perruques", d'autres avaient "barbes, moustaches et favoris postiches", d'autres "trainaient la jambe comme de vénérables invalides et portaient d'éclatants rubans rouges à la boutonnière" ».

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

1^{re} LIVRAISON GRATUITE
En vente les Livraisons 2 et 3, ensemble (16 pages) : 5 CENTIMES.

VIDOCQ

LE ROI DES VOLEURS — LE ROI DES POLICIERS
GRAND RÈCIT HISTORIQUE PAR MARC MARIO ET LOUIS LAUNAY

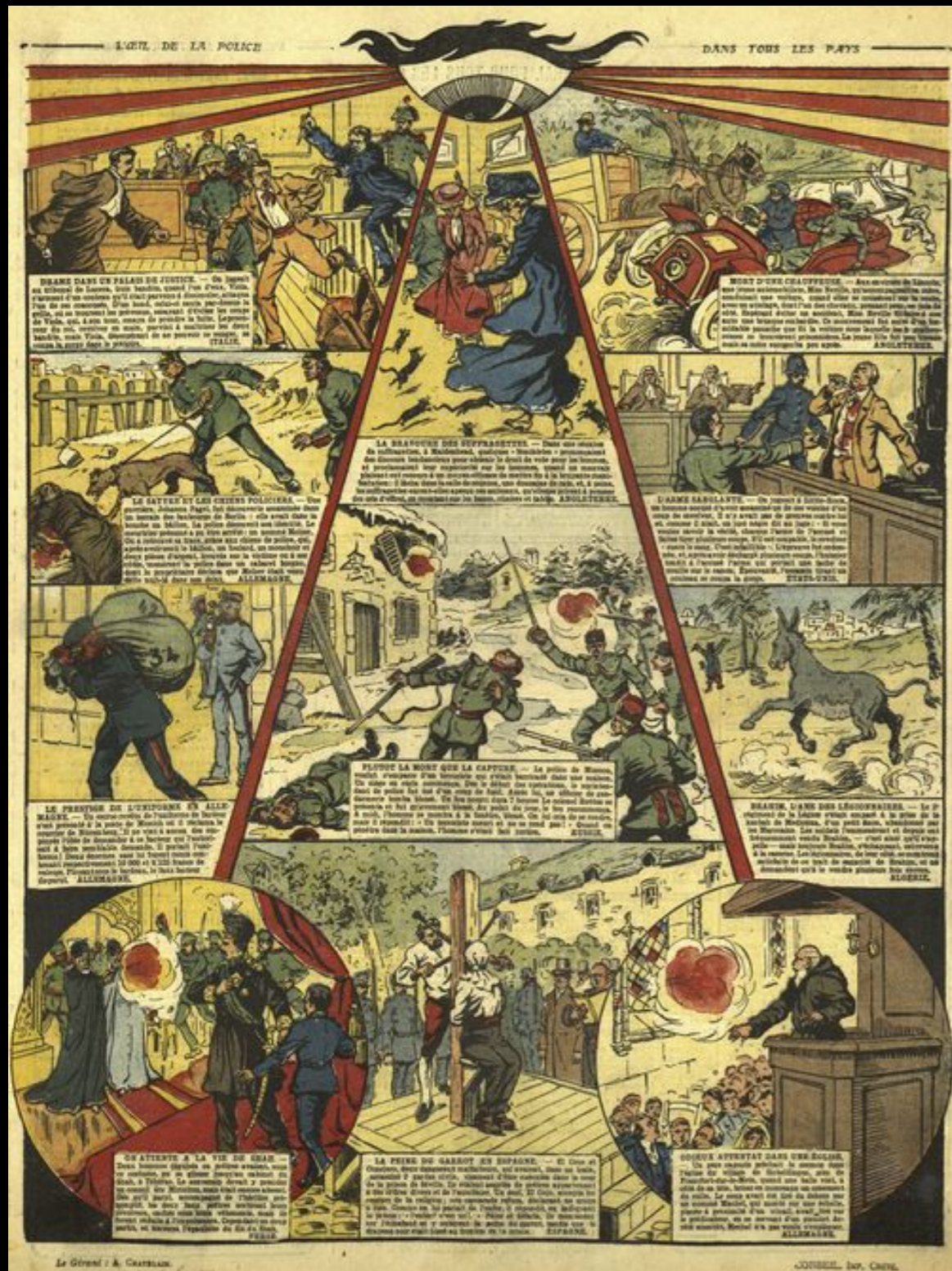


5 CENTIMES
LA LIVRAISON
2 le mardi, 2 le vendredi.

Toutes les livraisons seront à 5 centimes
et illustrées de belles gravures.
A. FAYARD, Éditeur, 78, B^{is} Saint-Michel, Paris.

25 CENTIMES
LA SERIE
Une tous les 10 jours.

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE



L'Œil de la police, No. 234, 1913, p. 9.

« Il est signé de M. Xavier Guichard en personne. C'est un document considérable. Il marque l'ouverture d'une ère nouvelle dans la lutte de la société contre l'armée du crime : celle du camouflage ultra simplifié. *Les inspecteurs doivent venir au service dans une tenue convenable... ne pas avoir de pantalon de velours ni de "salopette"...* Par contre, ils doivent avoir à leur disposition, au service, une casquette et un foulard, QUI SONT SUFFISANTS POUR LES RENDRE MÉCONNAISSABLES ».

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE



The Counterfeiters (Sigmund Lubin, 1905)

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

John Frazer, *Artificially Arranged Scenes : The Films of Georges Méliès*, Boston, G.K. Hall & Co., 1979, p. 71.

« Lubin était l'exploitant illégal de films le plus renommé du cinéma des premiers temps. Il contribua grandement aux difficultés de Méliès avant 1903, date à laquelle la Bibliothèque du Congrès reconnut les droits d'auteur de la *Star Films* [société de production de Méliès] »

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

The Countryman and the Cinematograph (Robert W. Paul, 1901)



Uncle Josh at the Moving Picture Show (Edwin S. Porter, 1902)

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE



II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE



II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE



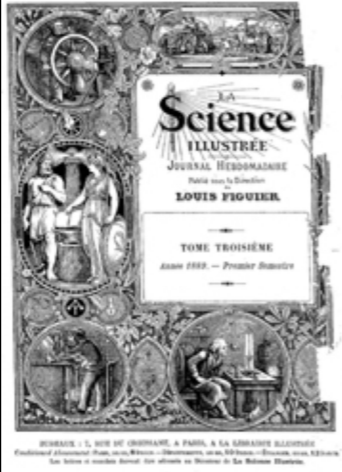
The Boy Detective or the Abductors Foiled (Wallace McCutcheon, 1908)

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE



Alphonse Bertillon, fondateur de l'Anthropométrie judiciaire

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE



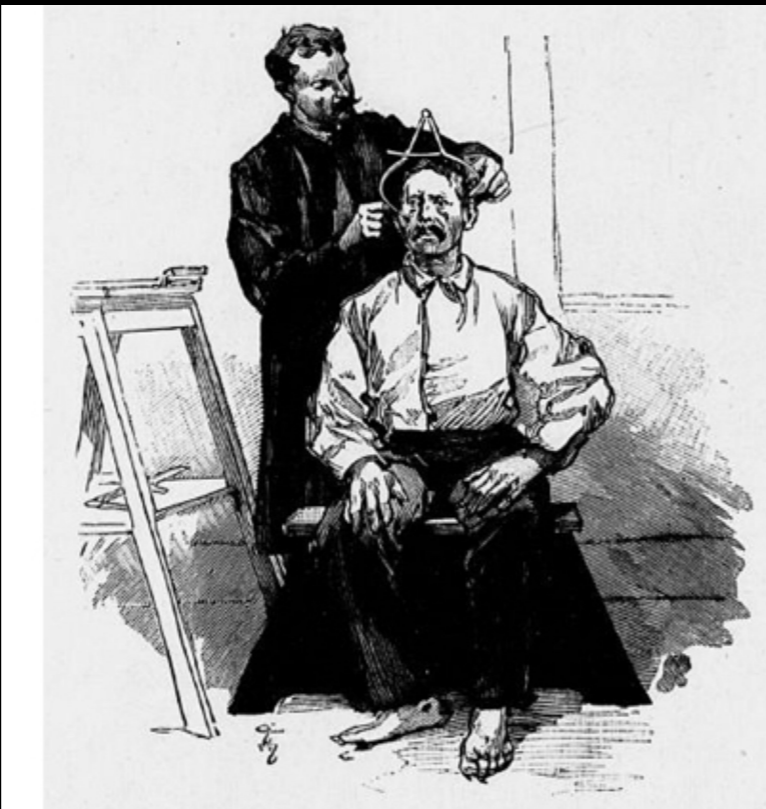
SIGAUX Jean, « L'anthropométrie »,
La Science illustrée, tome troisième,
année 1889, premier semestre,
p. 293-297.



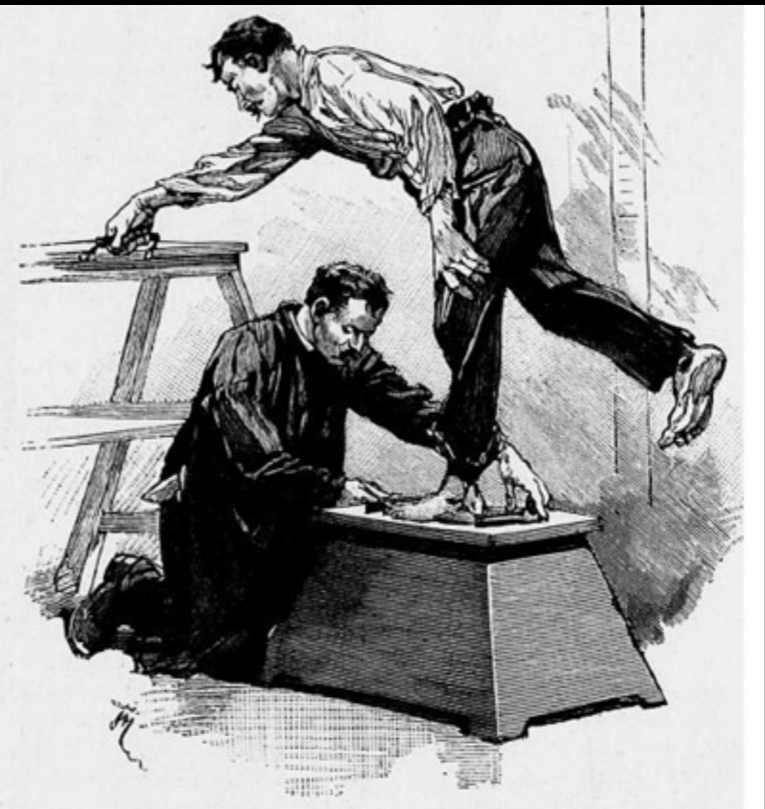
L'ANTHROPOMÉTRIE. — Mesure de l'oreille (p. 295, col. 1).



L'ANTHROPOMÉTRIE. — La toise (p. 295, col. 1).



L'ANTHROPOMÉTRIE. — Mesure de la largeur de la tête (p. 295, col. 2).



L'ANTHROPOMÉTRIE. — Mesure du pied (p. 295, col. 2).

Procédures anthropométriques

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

Dessin de HENRI MEYER. — Gravure de MEAULLE. — Voir l'article, page 362.



L'ANTHROPOMÉTRIE JUDICIAIRE : SALLE DES CASIERS DE CLASSIFICATION

Dessin de Henri MEYER. — Gravure de TILLY. — Voir l'article, page 362.

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

DISPOSITIONS GÉNÉRALES DES FORMULES DESCRIPTIVES INSCRITES SOUS CHAQUE ŒIL

La 1^{re} ligne porte le numéro de la classe à laquelle l'iris représenté appartient. Des numéros doubles ou triples ont été attribués aux yeux dont les nuances sont limitées entre plusieurs classes.
La 2^e ligne donne la description en trois mots de l'anneau analysé au point de vue : 1^o de sa forme; 2^o de la qualité du pigment qui la recouvre et 3^o du ton de sa nuance. Lorsque le cercle auréolaire est à la fois peu apparent et non pigmenté, un tiret (—) tient lieu de description. (V. colonne A).
La 3^e ligne est relative à la nuance des couches profondes de l'iris observées principalement dans la zone externe ou périphérique; elle mentionne : 1^o la nuance générale du fond; 2^o s'il y a lieu, le ou les pigments qui peuvent s'y trouver disséminés et 3^o le ton général de cette zone.
Une 4^e ligne relate à l'occasion les PARTICULARITÉS présentées par l'ensemble du globe oculaire et notamment la nuance de la zone concentrique pupillaire quand elle est isolée de l'auréole et qu'elle tranche soit par son étendue, soit par sa nuance, sur le ton général de l'œil.

TABLEAU des NUANCES de l'IRIS HUMAIN

Classées suivant l'intensité croissante de la Pigmentation jaune-orange d'après la Méthode de M. Alphonse BERTILLON

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGNES USITÉS DANS LES FORMULES DESCRIPTIVES DE L'IRIS

Formes lauréole	—	absente ou peu accentuée	Qualité du pigment	j	jaune	Ton de la nuance	cl	clair
	a	dentelée		or	orange		m	moyen
Nuançe fondamentale de la périphérie	c	concentrique	ch	châtain	f	foncé		
	d-c	dentelée-concentrique, etc.	mar	marron				
	at	auréole	v	verdâtre				
	i	intermédiaire (violacée)	id.	indique que la pigmentation de la périphérie est de nuance identique à celle de l'auréole. (v. colonne R).				
	ard.	ardoisée						

Le soulignement attire l'attention sur la prédominance tonale du terme souligné tandis que la parenthèse signale que le qualificatif entouré ne figure là que pour mémoire, notamment pour les besoins de la classification. Le signe = inscrit en avant de la troisième ligne indique au contraire que les deux zones analysées séparément, auréole et périphérie, ont dans la coloration générale de l'œil une importance chromatique égale.

CLASSE 1 : Impigmentés			CLASSE 2 : Pigmentation jaune			CLASSE 3 : Pigmentation orangée			CLASSE 4 : Pigmentation châtain			CLASSE 5 : Pigmentation marron en cercle			CL. 6 : Pigm ⁿ marron verdâtre et Cl. 7 : marron pur		
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
1 at, m. zone pup ^{re} lég ^r gris pâle	1 d. pâle = at, m.	1-2 (d. j. cl.) at, f. pupille dilatée	2 d-c, j. m. at, v. pâle	2 d. j. m. = at, cl.	2-3 d-c, j. m. j. v. cl.	3-2 d. j. f. i. v. m.	3 c. or. m. = at, f.	3-4 r. or. m. j. v. cl.	4-3 c. ch. m. i. v. cl.	4-5-6-3 r. ch. cl. ch. v. m.	4 r. ch. m. = j. v. cl.	5-4 r. mar. cl. = j. v. cl.	5-6-4 r. mar. cl. = ch. cl.	5 r. mar. m. = j. v. m.	6-4-5 r. mar. cl. = mar. j. v. cl.	6-7 r. mar. m. mar. (j. v.) m.	7 r. mar. m. id.
1 i. m.	1 d. pâle i. m.	1-2 d-r, (j.) pâle i. m. zone pup ^{re} violacée	1-2 (c. j. pâle) i. f.	2 c-r, j. m. = i. m.	2 r. j. m. i. v. f. secteur châtain	3 c. or. cl. i. v. m.	3 r. or. m. i. j. v. cl. lég ^r traité	3-4 r. or. m. = i. v. m.	4-3 r. ch. cl. v. m.	4-5 r. ch. m. or. (v.) m.	4-6 r. ch. m. ch. (j.) cl.	5-4 r. mar. m. ch. j. v. m.	5 r. mar. m. = j. v. m.	5-6 r. mar. m. j. v. m.	6-5 r. mar. m. j. v. m.	7-6 r. mar. f. mar. (j. v.) m.	7 r. mar. f. id. zone ext. nacrée
1 ard. f.	1 (r. pâle) ard. f.	1-2 (d-c, j. m.) ard. m.	2-1 (d. j. f.) ard. j. v. f.	2 d-c, j. m. ard. v. m.	2-3 (c. or. m.) ard. v. f.	3 c-r, or. f. i. f.	3-4 r. or. f. = ard. v. m.	3-4 c. or. f. ard. j. v. f.	4 r. ch. f. ard. v. m.	4 r. ch. m. ard. i. v. f.	4-5 r. ch. f. = ard. j. v. f.	5 r. mar. m. ard. v. m.	5 r. mar. f. = ard. j. v. m.	5-6 r. mar. f. ard. v. tr. f.	6-7 r. mar. f. mar. j. v. tr. f.	6-7 r. mar. f. mar. (j.) f.	7 r. mar. tr. f. id.

En vente chez M. COLAS, fabricant d'instruments anthropométriques, 18, rue St-Gilles, à Paris.

Chromotyposure de la Maison Gillet, à Paris — Modèles peints à l'aquarelle d'après nature, sous la direction de M. A. Bertillon, par Félix Geoffroy.

Tableau des nuances de l'iris humain, Alphonse Bertillon, 1892

Hélène Samson, « Autour du portrait d'identité : Visage, empreinte digitale et ADN », *Intermédiatités*, No. 8, automne 2006, p. 82 :

Depuis l'anthropométrie judiciaire de Bertillon, le visage joue un rôle secondaire dans le contrôle des identités — on se rappellera que ce dernier donnait la priorité à l'ossature. Cette dépréciation du visage participe d'un déplacement de la notion d'individualité vers des indices localisés à l'intérieur du corps, comme l'ADN, ou encore vers des indices accessibles par des moyens technologiques qui ne sont pas à la portée de tous. Comme ces indices corporels sont codifiés, l'identité numérique devient centrale dans le système d'identification.

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

TABLEAU SYNOPTIQUE DES TRAITS PHYSIONOMIQUES POUR SERVIR A L'ETUDE DU " PORTRAIT PARLE ".



AB Arcades orbitales
BC Arcades orbitales
CD Arcades orbitales
DE Arcades orbitales
F Ligne d'attache de la tête à la gorge
FH Ligne d'attache de la tête à la gorge
HB Ligne d'attache de la tête à la gorge
HI Ligne d'attache de la tête à la gorge
IK Ligne d'attache de la tête à la gorge
KL Ligne d'attache de la tête à la gorge
KM Ligne d'attache de la tête à la gorge
N Ligne d'attache de la tête à la gorge
O Ligne d'attache de la tête à la gorge
P Ligne d'attache de la tête à la gorge
Q Ligne d'attache de la tête à la gorge
R Ligne d'attache de la tête à la gorge
S Ligne d'attache de la tête à la gorge
T Ligne d'attache de la tête à la gorge
U Ligne d'attache de la tête à la gorge
V Ligne d'attache de la tête à la gorge
W Ligne d'attache de la tête à la gorge
X Ligne d'attache de la tête à la gorge
Y Ligne d'attache de la tête à la gorge
Z Ligne d'attache de la tête à la gorge



II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

Suggestion d'écoute : le podcast de l'émission *Questions d'éthique* (2013-2014) sur France Culture : « Biométrie et anthropométrie — La photographie composite de Francis Galton avec Sabine Plaud », 4 avril 2013

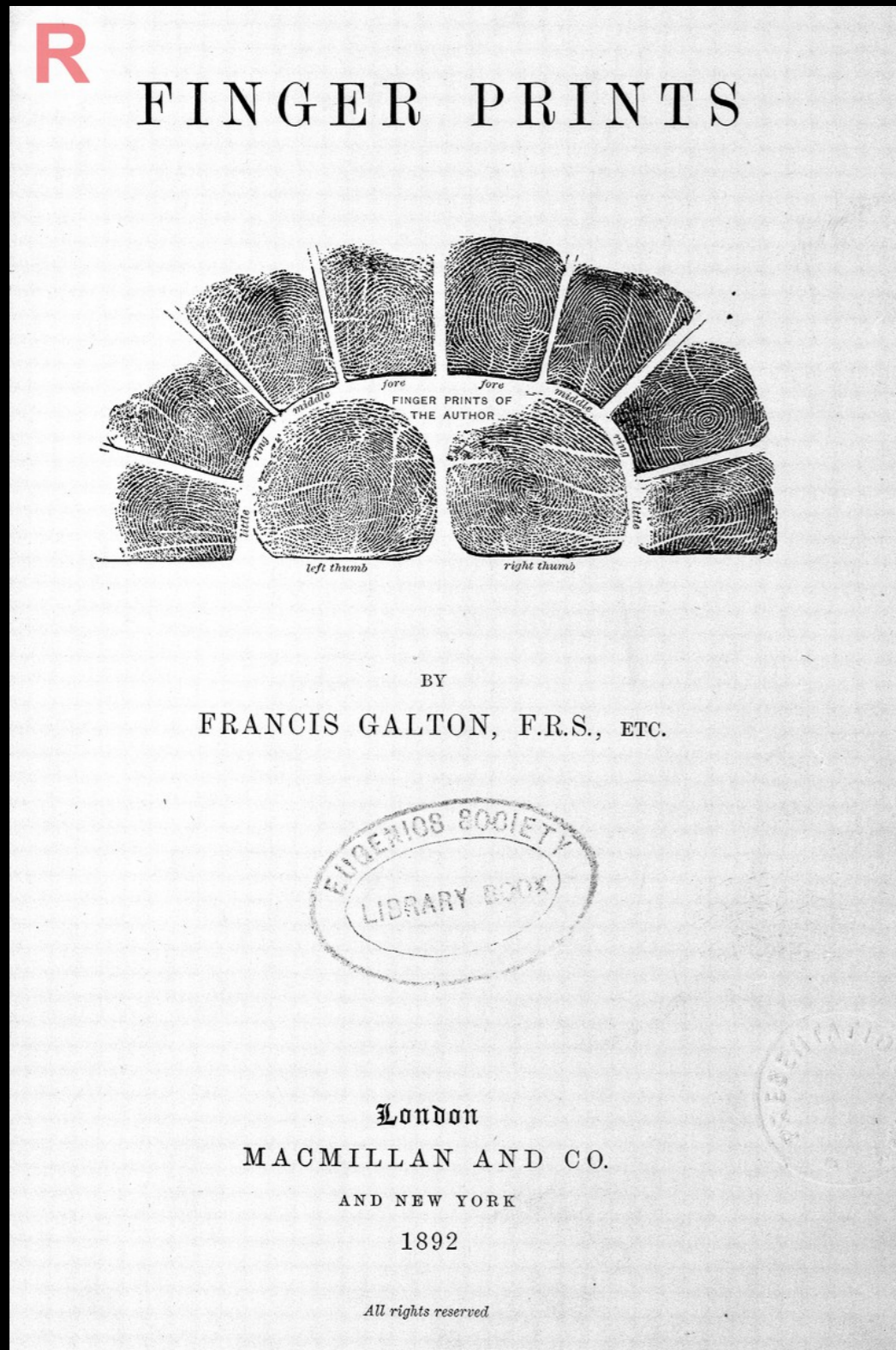
<https://www.franceculture.fr/emissions/questions-dethique-13-14/biometrie-et-anthropometrie-la-photographie-composite-de-francis>

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

Les quatre qualités principales des empreintes digitales selon Francis Galton :

- Elles sont **infalsifiables**
 - Elles ont une forme mathématiquement **unique** (ou presque)
 - Les empreintes sont **relativement stables**, elles ne changent pas de forme avec le temps
- + avantage de leur reproductibilité

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE



1892



1895

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

Supplementary Chapter to 'Finger Prints'
SUPPLEMENTARY CHAPTER TO 'FINGER PRINTS'

DECIPHERMENT
OF
BLURRED FINGER PRINTS

BY
FRANCIS GALTON, F.R.S., ETC.

London
MACMILLAN AND CO.
AND NEW YORK
1893

All rights reserved

1893

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

Giorgio Agamben, « Identité sans personne », *Nudités* [2009], Paris, Rivages Poche, Petite Bibliothèque Payot, 2012, pp. 72-75 :

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les techniques de la police vont connaître un développement inattendu, qui entraînera une transformation décisive du concept d'identité. Il ne s'agit plus de quelque chose qui concerne essentiellement la reconnaissance ou le prestige social de la personne, l'identité répond désormais à la nécessité d'assurer un autre type de reconnaissance, celui du récidiviste par l'agent de police. Il n'est pas facile pour nous, habitués depuis toujours à nous savoir inscrits avec la plus grande précision dans des registres et des fichiers ; on imaginera sans peine combien la vérification de l'identité personnelle devait être difficile dans une société qui ne connaissait ni la photographie ni les documents d'identité. Il reste que, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, cette question est devenue le problème principal de ceux qui se concevaient comme les « défenseurs de la société » face à l'apparition et à la diffusion de la figure de celui qui semble incarner l'obsession de la bourgeoisie de l'époque : le « délinquant chronique ». En France comme en Angleterre, on fit voter des lois qui établissaient la distinction la plus nette entre le premier crime, qui était puni par la prison, et la récidive, qui était punie en revanche par la déportation dans les colonies. La nécessité de pouvoir identifier avec certitude la personne arrêtée pour un délit devint alors une condition nécessaire pour faire fonctionner le système judiciaire.

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

Giorgio Agamben, « Identité sans personne », *Nudités* [2009], Paris, Rivages Poche, Petite Bibliothèque Payot, 2012, pp. 72-75 :

C'est cette nécessité qui a poussé un obscur fonctionnaire de la préfecture de police de Paris, Alphonse Bertillon, à mettre au point, à la fin des années 1870, le système d'identification des délinquants fondé sur les mesures anthropométriques et sur la photographie signalétique, système qui allait devenir célèbre dans le monde entier comme *bertillonnage*. Quiconque se trouvait pour quelque raison en garde à vue ou aux arrêts était immédiatement soumis à un ensemble de mesures de la boîte crânienne, des bras, des doigts de la main et des pieds, de l'oreille et du visage. Après quoi, le suspect était immédiatement photographié, de face comme de profil, et les deux photographies étaient collées sur la « carte Bertillon » qui reportait toutes les données de l'identification selon le système que son inventeur avait baptisé *portrait parlé*.

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

À côté des fiches anthropométriques, des « fiches cinématographiques » permettraient de fournir un signalement plus complet d'un individu déjà condamné, « *en faisant connaître son aspect véritable, sa démarche, ses allures naturelles* ». Si l'on parvenait à filmer les délinquants à leur insu, ils pourraient être aisément identifiés et confondus. Le contemporain d'Alphonse Bertillon n'est ici pas très loin d'anticiper sur ce que sont aujourd'hui les archives audiovisuelles les plus fournies : celles de la vidéo-surveillance... ».

Alain Carou, « *Une nouvelle source de l'histoire*, de Boleslas Matuszewski (1898) », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2012, n° 1, p. 19.

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE



Fantômas, épisode 3 : « Le Mort qui tue » (Louis Feuillade, 1913)

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE



Fantômas, épisode 3 : « Le Mort qui tue » (Louis Feuillade, 1913)

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE



L'empreinte coïncidait bien
avec une fiche récente...



Fantômas, épisode 3 : « Le Mort qui tue » (Louis Feuillade, 1913)

II. CRIME ET ANTHROPOMÉTRIE

Sixième partie

LES GANTS
DE PEAU HUMAINE



*-Le secret des empreintes du mort!
La peau des mains de Jacques Dollon!*

Fantômas, épisode 3 : « Le Mort qui tue » (Louis Feuillade, 1913)